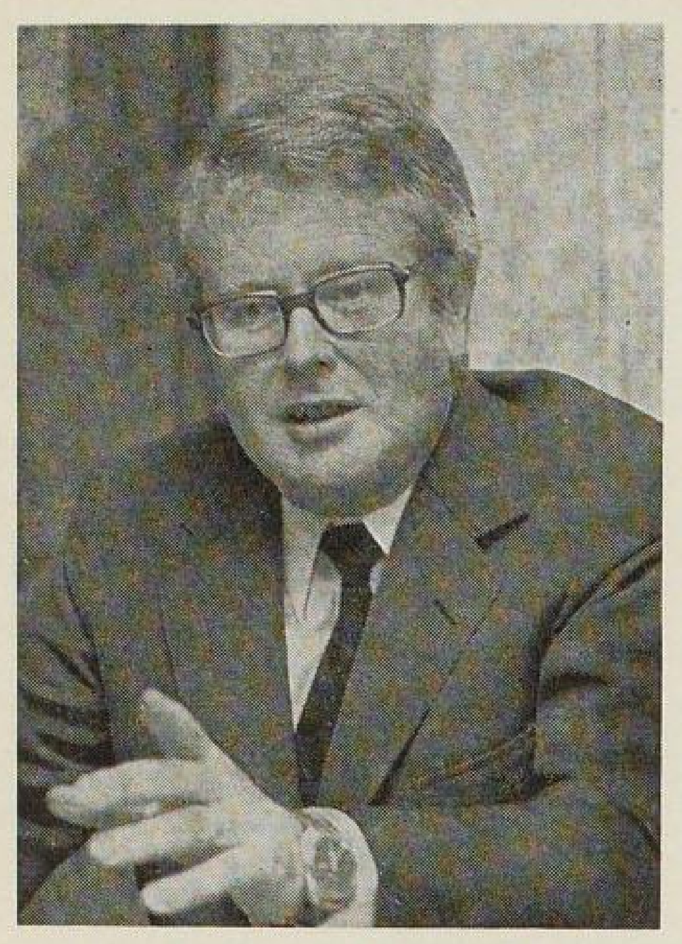


Jacques GOLLIET
41 ans - marié - 3 enfants
Agrégé de l'Université
PREMIER MAIRE-ADJOINT DE THONES



Docteur Paul SERVETTAZ
Chirurgien Chef de Service
à l'Hôpital départemental
MAIRE-ADJOINT D'ANNECY depuis 1954

Jacques GOLLIET
Docteur Paul SERVETTAZ

Candidats Réformateurs

Aux 21.123 électrices et électeurs qui m'ont fait confiance, merci.

Me voici placé en tête des candidats opposés au député sortant, et seul capable de le battre.

En 1968, M. BROCARD a été élu avec 30.320 voix, soit 43 % des suffrages. Aujourd'hui, il n'a plus que 27.188 voix qui ne représentent que 35 % des suffrages, soit une perte de 8 % de ses voix en cinq ans, malgré la propagande officielle.

Le vote de dimanche dernier manifeste la volonté de changement qui anime le pays.

Les 21.123 électeurs qui ont voté dans notre circonscription pour les Réformateurs se refusent à la coupure de la France en deux blocs hostiles.

Ils ont manifesté leur résolution d'imposer les réformes entre l'immobilisme de l'ex-Majorité et les ambitions du Parti Communiste.

Nombreux sont les électeurs qui sont prêts à les rejoindre dans cette voie.

Tous les démocrates décidés à lutter contre la Majorité sortante ont le devoir de s'unir pour le deuxième tour sur le nom du candidat qui peut faire échec à M. BROCARD.

Le mieux placé, aujourd'hui, pour imposer le changement dans notre circonscription et pour promouvoir une politique démocrate et sociale, c'est Jacques GOLLIET.

Vous choisirez l'homme qui battra le candidat de la Majorité pour imposer une politique nouvelle.

Dimanche, pour que votre vote soit efficace, vous voterez pour Jacques GOLLIET et son suppléant le Docteur Paul SERVETTAZ.

Les Candidats.

Un appel au bon sens :

« Electeurs et électrices qui condamnez la politique de ces dernières années avec sa bureaucratie toute puissante, avec son égoïsme social, avec ses scandales, nous vous demandons de réfléchir avant d'émettre votre vote définitif pour cinq nouvelles années.

Au premier tour, vous avez fait un vote national, chacun votant pour sa tendance préférée.

Il s'agit maintenant, au deuxième tour, d'écarter le représentant de cette politique que la très grande majorité d'entre vous avez condamnée dimanche dernier et d'envoyer à l'Assemblée Nationale un représentant qui impose les changements importants qu'attendent les salariés, les exploitants agricoles, les artisans et commerçants, les familles, les personnes âgées, les rapatriés, les handicapés... Il s'agit de mener une politique au service des hommes et non plus à la solde de l'argent et de l'affairisme.

Dans notre circonscription d'ANNECY-SAINT-JULIEN, compte tenu des résultats du 1er tour, si vous examinez les chiffres, vous constaterez avec nous que le seul candidat qui puisse battre le représentant de l'ex-Majorité et répondre à votre volonté de changement est Jacques GOLLIET.

C'est pourquoi dimanche prochain, pour être efficaces, vous grouperez vos voix sur son nom. »

Charles BOSSON,
Sénateur-Maire d'ANNECY,
Vice-Président du Conseil Général.

Albert BARAT,
Louis RUAUDEL,
Militants syndicalistes.

Edmond MARMILLOUD,
Maire de CHEVRIER,
Responsable agricole.

Imp. Dépollier

Vu : Les Candidats.